

## NOTE DE PRÉSENTATION

## CRÉATION DE POSTES

### CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2025

Considérant que deux agents de la collectivité ont été inscrits sur la liste d'aptitude établie par le centre de gestion de grande couronne de la promotion interne au grade de technicien et d'animateur.

Il appartient à la collectivité de créer les postes correspondants au grade afin de permettre la nomination effective des agents promus.

Filière	Catégorie	Cadre d'emploi	Temps travail	Nb postes
TECHNIQUE	C/B	Agent maîtrise/Technicien	Tps complet	1
ANIMATION	C/B	Adjoint d'animation/Animateur	Tps complet	1

*Il est demandé aux membres du Conseil municipal de délibérer en ce sens.*



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2025 DÉLIBÉRATION N° 2025-025

### Objet : Création de postes

Rapporteur :  
Gilles FRAYSSE

Commission plénière :  
Le 9 septembre 2025

Convocation :  
Le 10 septembre 2025

Pièces jointes :

Nombre de conseillers municipaux en exercice	26
Présents	16
Représentés	8
Votants	24

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, le 16 septembre à 20h30, en séance publique, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FRAYSSE, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs G. FRAYSSE ; L. AMIRI ; C. BASTOUL ; C. BOUËTARD ; F. DA SILVA ; B. ESTREMANHO ; C. ESTREMANHO ; I. LAFAYE ; C. MARTIN ; E. MOSCHEROSCH ; M. PICAUD ; M. PROVOTAL ; P. UTEGINE MWANA ; P. WITTERKERTH ; M. POINSE ; J-P RICAUD ;

### **Absents représentés :**

A. BELLANGER a donné pouvoir à C. MARTIN ; S. DAVID a donné pouvoir à C. ESTREMANHO ; J. DJENAIIDI a donné pouvoir à G. FRAYSSE ; I. DOGBO a donné pouvoir à F. DA SILVA ; S. JAUBERTY a donné pouvoir à C. BOUËTARD ; H. KÉRIVEL a donné pouvoir à I. LAFAYE ; C. SABRI a donné pouvoir à M. PROVOTAL ; F. DHONDT a donné pouvoir à M. POINSE ;

### **Absents non représentés :**

C. CRUEIZE ; A. MUSY-BRELIER ;

**VU** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application du code général de la fonction publique ;

**VU** la liste d'aptitude établie par le Centre de Gestion Grande Couronne aux grades d'animateur territorial et technicien territorial en date du 19 juin 2026 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de créer les postes correspondants au grade d'avancement afin de permettre la nomination effective de l'agent promu ;

**CONSIDÉRANT** que les emplois en question s'ils ne sont pas pourvus par un fonctionnaire, peuvent être occupés par un agent contractuel en application de l'article 332-14 ou 332 -8 du code général des collectivités ;

**CONSIDÉRANT** que la rémunération correspond à la grille afférente aux grades ;

**CONSIDÉRANT** l'avis de la Commission plénière du 9 septembre 2025 ;

**Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après avoir délibéré et voté à l'unanimité,**

**DÉCIDE** la création des postes suivants :**Filière Technique**

Catégorie	Cadre d'emploi	Tps Hebdo	NB Postes	Motif
C/B	Agent de maîtrise / Technicien	35h	1	Promotion interne

**Filière Animation**

Catégorie	Cadre d'emploi	Tps Hebdo	NB Postes	Motif
C/B	Adjoint d'animation /Animateur	35h	1	Promotion interne

Soit un total de 2 postes créés

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget du chapitre 012.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Villiers-sur-Orge, le 16 septembre 2025

Le Maire,

Gilles FRAYSSE

